

QUESTIONS SOCIOPOLITIQUES

LES BIFFINS ET LEURS ESPACES MARCHANDS : SECONDE VIE DES OBJETS ET DES HOMMES

Pour citer cet article

Hugues Bazin, Stéphane Rullac, « Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des hommes », Informations sociales no182, Paris : CNAF, 2014, pp.68-74.

Résumé

Intégrés il y a un siècle au circuit de recyclage de la capitale, les biffins gravitent aujourd'hui autour de quelques marchés parisiens. Une politique de la ville audacieuse veillerait à défendre l'activité de cette communauté autonome et active de récupérateurs-vendeurs : toute informelle qu'elle soit, la biffe assure la subsistance du biffin et développe son capital social et professionnel, contribue à l'économie et ne pèse ni sur les services sociaux ni sur la planète.

Table des matières

LA BIFFE : LA REVENTE INFORMELLE D'OBJETS DÉLAISSÉS

LA FRIPE : LE RECYCLAGE DU VÊTEMENT

LA SAUVETTE

LES ÉCUEILS DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DES BIFFINS

LA RECONNAISSANCE ET LE SOUTIEN D'UN ÉCOSYSTÈME

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

La biffe se définit comme une activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération, suite à un abandon, un don ou un échange. Ces objets donnent lieu à une revente en l'état ou après une remise en valeur. La vente se déroule dans l'espace public dans un temps donné : elle a lieu régulièrement dans la semaine et aux mêmes horaires. Malgré son caractère informel, l'espace et temps de la biffe sont collectivement partagés et organisés sans autorisations légales, même si dans certains cas la biffe peut être acceptée et soutenue, comme à Paris dans le « Carré des biffins »¹. La biffe est une occupation spontanée dans le domaine public, sur le trottoir, les chaussées, dans les halles ou en marge des marchés. Le plus souvent, les objets sont présentés au sol, posés sur un tissu ou une bâche aisément repliable. Cet article s'appuie sur deux études qui ont dressé une cartographie et une typologie des profils sociologiques des récupérateurs-vendeurs à partir d'une observation de leurs pratiques professionnelles quotidiennes de recyclage et de vente (voir encadré). Le cycle de l'objet — ancienne vie, récupération, nouvelle vie — est le lien, parfois unique, qui réunit la diversité des acteurs de l'économie du recyclage et de la récupération-vente. Cet article dresse donc un panorama de l'ensemble des acteurs de la vente informelle dans l'espace urbain d'Île-de-France au-delà des biffins, en distinguant ceux-ci des fripiers et des vendeurs à la sauvette notamment, car tous participent à un même écosystème social et économique.

LA BIFFE : LA REVENTE INFORMELLE D'OBJETS DÉLAISSÉS

La biffe correspond au circuit complet de recyclage des objets, de la récupération à la vente en passant par la remise en état et l'espace de transaction. C'est une expérience individuelle, souvent proche de l'esprit du travailleur indépendant mais qui s'inscrit dans une expérience collective des marchés, lorsque les produits sont mis en vente dans l'espace public. La biffe est généralement exercée par une personne en situation de faibles ressources assumant une gestion de l'incertitude et dont l'activité professionnelle, à titre principal ou complémentaire, est le recyclage d'objets et matériaux usuels usagés et abandonnés. La recherche des objets est souvent déambulatoire. La biffe implique aussi le savoir-faire du tri sélectif ainsi qu'un savoir-être relationnel. Le biffin doit accepter les règles de la sociabilité des lieux de vente plus ou moins formalisés côtoyant les marchés traditionnels. Cette activité s'insère ainsi dans une écologie urbaine de l'économie du lien et de la réciprocité. Pourtant, « faibles ressources » ne veut pas toujours dire « pauvre ».

Le parcours de récupération des objets ne peut constituer un facteur exclusif.

Les biffins acceptent les règles des marchés, qui constituent une forme systémique assez complexe. Les marchés des biffins gravitent le plus souvent autour de marchés déjà existants (puces, marchés forains) nécessitant la mise en présence d'un groupe relativement important d'individus. La biffe appartient à la même famille que la brocante (certains brocanteurs sont d'ailleurs d'anciens biffins et inversement), le brocanteur se distinguant du biffin dans la mesure où, pour lui, la valeur de l'objet réside dans son ancienneté ou sa rareté. Dans la biffe, c'est moins le vendeur que l'acheteur qui distingue les classes d'objets. D'un point de vue historique, les brocanteurs ont pris la suite des chiffonniers. Mais le principe économique reste le même : acheter au plus bas prix pour revendre au meilleur prix.

Les premiers acheteurs des biffins sont les biffins eux-mêmes : « Acheté biffin, acheté malin », comme le souligne l'un d'entre eux. Si l'entrée dans la biffe peut être provoquée par un accident de la vie (perte de l'emploi, maladie, invalidité, rupture familiale), y rester peut devenir un choix, voire un plaisir. Biffer devient un mode de vie et un art de vivre — certaines personnes interrogées évoquent le « plaisir » de la biffe. Plusieurs ne manquent pas de préciser que depuis des décennies, ils n'ont jamais acheté du neuf. Réfuter ainsi une vision misérabiliste ne cautionne pas pour autant une vision qui survalorise la marginalité. Si certains revendiquent ce statut comme mode de vie, d'autres ne cachent pas que c'est une nécessité dont ils se passeraient bien.

Plusieurs biffins revendiquent explicitement l'appartenance de la biffe à la tradition des chiffonniers et des brocanteurs et rappellent, à juste titre, que les premiers puciers étaient d'anciens biffins. Ils aimeraient valoriser les emplacements de cette activité non seulement comme éléments indissociables de l'histoire de Paris, mais aussi parce qu'elle contribue à l'économie touristique. Il existe à la fois des similitudes et de grandes différences entre biffins d'aujourd'hui et chiffonniers d'hier. En premier lieu, ils ne partagent pas le même profil sociologique. Les biffins d'aujourd'hui ne vivent plus en communauté. Ils sont plus isolés qu'hier, moins organisés et donc beaucoup plus sensibles à la précarité. Par ailleurs, l'univers biffin contemporain est plus cosmopolite et compte de nombreux migrants parmi les acheteurs comme les vendeurs. Du côté des similitudes, les biffins restent des entrepreneurs individuels, qui partagent l'esprit d'indépendance réfractaire aux formes instituées et organisations salariales classiques.

LA FRIPE : LE RECYCLAGE DU VÊTEMENT

Le fripier a pour objectif de réutiliser des vêtements usagés. Il les achète ou les récupère afin de les revendre. Le fripier doit non seulement assurer la vente mais aussi trier les vêtements reçus, les laver, les remettre en état et ensuite les mettre en rayon ou en étal. Historiquement, fripe, biffe et chiffonnage sont parfois employés comme synonymes. Ils ont une racine commune qui est la manipulation des « chiffons » et le cycle des vêtements. Aujourd'hui, l'activité est reprise dans des filières de vente en gros concentrées dans une série de petites et moyennes entreprises. Il arrive que des biffins soient embauchés et se professionnalisent dans ce cadre ou qu'ils viennent directement ponctionner à la source, c'est-à-dire dans les bacs de récupération.

Sur le marché de Clichy-sous-Bois, certaines places ne sont pas occupées en hiver. Le placier accepte alors des fripiers, malgré l'absence de déclaration officielle, sous réserve qu'ils acquittent simplement le paiement de la place (12 euros les 6 mètres). L'un des récupérateurs-vendeurs bénéficiant de cette largesse n'achète pas ses fripes dans des usines ; il les trouve à la suite de déménagements, sur les trottoirs, etc., sans les payer. En cela, le circuit de son objet est similaire à celui de la biffe. Toutefois, lui se considère comme un vendeur des marchés à la limite de la légalité. Il s'inscrit donc en bas de l'échelle dans cette carrière. L'hypothèse est alors de dire que ce type de fripiers (très minoritaires) compose sociologiquement le bas de l'échelle dans la carrière de vendeurs forains dans les marchés municipaux.

LA SAUVETTE

La vente à la sauvette est une activité marchande de revente d'objets de contrefaçon, provenant de recel, de piratages informatiques ou d'objets neufs, comme des DVD de films récents, des CD, de la petite maroquinerie, des souvenirs, des petits jouets numériques ou électroniques, des cartouches de cigarettes, des produits d'alimentation, etc. Ces produits peu encombrants sont portés dans un sac et/ou exposés sur un carré de tissu, pour permettre une grande mobilité et une réactivité face aux interventions de la police. À la différence de la biffe, la « sauvette » peut exister en dehors de la forme collective du « marché » pour écouler la marchandise et constituer des espaces marchands de très petite taille beaucoup plus mobiles. Si les vendeurs à la sauvette exercent, et se répartissent, sur les sites de façon individuelle, ils peuvent aussi se regrouper autour des lieux de biffe, des sites touristiques et des marchés aux puces. Dans tous les cas, la « sauvette » a besoin de lieux à forts passages et brassage outre les marchés, qui peuvent être les nœuds de communication des transports (métro, gare) ou les lieux à forte fréquentation touristique.

Souvent, ce type de vente relève du circuit de la contrefaçon (parfums, montres pour hommes et pour femmes, assortiments de bijoux, etc.). Le profil du vendeur à la sauvette est généralement celui

d'une personne en grande précarité sociale, qui n'a pas d'autre choix que d'évoluer dans une économie de la survie. Il récupère ses produits dans différentes filières de biens de consommation pour les revendre dans les plus brefs délais, s'installant près des zones marchandes qui attirent le public et s'appuyant sur des formes de solidarité communautaire. Le vendeur à la sauvette vend également des produits alimentaires et de consommation courante pour répondre aux besoins de personnes nécessiteuses, par ailleurs clientes des œuvres humanitaires. La vente à la sauvette, comme la vente de la biffe, est faite sans autorisation sur le domaine public. La sauvette n'appartient pas réellement au cycle de la récupération-vente. Néanmoins, certains biffins entretiennent la confusion en déclarant « vendre à la sauvette » dans tel ou tel endroit, pour signifier le statut précaire et aléatoire de leur activité. Dans de tels cas, « sauvette » ne qualifie pas un type d'objet ou de circuit, mais tout simplement le fait de devoir à tout moment « se sauver ». À la proximité spatiale entre les deux types de vente s'ajoute une proximité sociale lorsque les conditions de vie amènent des biffins à vendre des produits habituellement attribués au circuit de la sauvette.

Une géographie de la récupération-vente en Île-de-France

Pour que d'éventuels récupérateurs-vendeurs s'installent sur un marché forain, deux conditions essentielles sont requises : la présence notable de forains « volants » spécialisés en produits manufacturés et une fréquentation importante par une clientèle populaire. Par nature essentiellement illégale, la récupération-vente connaît d'importantes variations en fonction des contraintes de l'environnement. En la matière, les interventions policières influent énormément sur les contours de cette réalité, laquelle évolue de jour en jour et parfois d'heure en heure. La cartographie réalisée est une image prise à un moment précis. De plus, la mobilité de site en site de ces vendeurs implique certainement des comptages redondants dans ce recensement. Pour autant, il est peu probable qu'une concentration notable de biffins sur une commune francilienne ait échappé à cette étude. Enfin, si trois types de récupérateurs-vendeurs ont été identifiés et comptabilisés, la population des biffins reste la cible privilégiée de cette recherche. Ainsi, les vendeurs à la sauvette n'ont été comptabilisés que lorsqu'ils vendaient à proximité de biffins ou de fripiers et les fripiers, lorsqu'ils vendaient sur les marchés municipaux susceptibles d'abriter des vendeurs à la sauvette ou des biffins. Le nombre de biffins constitue ainsi la donnée la plus fiable et la population cernée dans son intégralité à l'échelle du territoire régional. La cartographie a répertorié 2 131 récupérateurs-vendeurs, dont 1 920 biffins (90 %), 104 vendeurs à la sauvette (5 %) et 107 fripiers (5 %), dans 47 marchés dont 13 situés aux portes de Paris (Porte de Montmartre, Porte de Bagnolet, Porte de Montreuil et Porte Didot). Paris intra-muros représente 28 % des marchés observés et regroupe 1 791 vendeurs, soit 84 % de la population totale. Les vendeurs parisiens sont composés à 97,5 % de biffins (1747) et à 2,5 % de vendeurs à la sauvette ; les fripiers ne sont pas présents à Paris.

En banlieue, l'existence de récupérateurs-vendeurs — 340 vendeurs (16 % de la population totale) — a été observée essentiellement en moyenne couronne, au Nord et au Nord-Est de Paris. Il a été recensé sur ces marchés de banlieue 107 fripiers (31 %), 60 vendeurs à la sauvette (18 %) et 173 biffins (51 %). Les fripiers présents en banlieue sont dans leur grande majorité des vendeurs forains s'approvisionnant en gros dans des usines de vêtements usagés. Ce ne sont des récupérateurs qu'à la marge, dans les quelques cas où ils peuvent s'approvisionner sans payer les vêtements. Cette cartographie montre l'absence de la biffe en dehors de Paris et donc l'absence de biffins en banlieue à part quelques individus isolés. Le fait que la biffe s'effectue par définition dans des marchés dédiés en fait une spécificité parisienne. Cela peut s'expliquer par la tradition historique de la capitale en la matière mais, aussi, par la volonté des maires de banlieues de décourager toutes volontés d'installation collective de la biffe dans leurs communes. Il nous a été rapporté que les quelques tentatives d'implantation de marchés de biffins en dehors de Paris ont été systématiquement contrariées par les forces de police, notamment municipales.

LES ÉCUEILS DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DES BIFFINS

On appelle « naturalisation » de faits sociaux le fait que le sens commun considère certaines de leurs caractéristiques comme « naturelles » et allant de soi, alors qu'elles sont problématiques aux yeux de la sociologue. C'est ainsi le cas avec l'assimilation qui est souvent faite, parce que les biffins sont des travailleurs des déchets, entre la saleté et l'insécurité du métier et les personnes. Les marchés biffins sont souvent considérés par la population et les élus comme une souillure de l'espace public ; ils sont accusés de provoquer de l'insécurité en exerçant des pratiques de vente inappropriées et illégales et potentiellement source de nuisance pour les riverains. De même, les biffins sont souvent assignés à la pauvreté et donc à l'assistanat comme seul moyen de subsistance. Or la pauvreté objective (un niveau de ressource en dessous du seuil de pauvreté) ne doit pas être confondue avec la pauvreté vécue, c'est-à-dire la manière dont une personne apprécie ses conditions de vie. Ainsi, bien que beaucoup vivent dans des conditions parfois extrêmement précaires, la plupart des biffins refusent d'être catégorisés comme « pauvres » et rejettent le langage de la misère et de l'assistanat employé à leur égard. Si la précarité émiette les parcours sociaux, le biffin dans son récit de vie peut recomposer une cohérence à travers son activité. Lutter contre la biffe ou assigner les biffins à l'assistanat peut alors les empêcher de sortir d'une situation de

pauvreté par leurs propres moyens, grâce à l'activité économique de la récupération-vente. Ainsi, la biffe, en tant qu'objet social « auto-organisé », est fragilisée par l'encadrement normatif de l'assistantat

Si l'entrée dans la biffe est généralement une solution par défaut, y rester peut être un choix, qu'il s'agisse d'une phase transitoire ou d'un mode de vie. Elle peut se caractériser comme la rencontre entre un parcours de vie et un parcours de l'objet : le biffin cherche une seconde vie en donnant une seconde vie à l'objet et en développant des compétences acquises grâce à des expériences professionnelles précédentes. Ces qualités participent de l'esprit et des valeurs de la biffe ingénieuse et indépendante, voire libertaire. La biffe est un modèle entrepreneurial qui s'affirme en opposition à un travail salarié classique avec ses formes hiérarchique et rigide, mais aussi à la répression de cette activité par les pouvoirs publics et à une intervention sociale souvent misérabiliste qui ignorent cette ingéniosité et cette vitalité socio-économique.

LA RECONNAISSANCE ET LE SOUTIEN D'UN ÉCOSYSTÈME

La biffe, dans le cadre de l'économie de la récupération-vente, dessine les contours d'un écosystème des marchés populaires qui permet non seulement de répondre aux besoins économiques d'une population précarisée mais, aussi, de développer un capital social à l'échelle individuelle. Il s'agit donc de penser le cycle de l'objet comme un écodéveloppement réciproque entre le développement de la personne et le développement du circuit qui touche l'ensemble des activités humaines dans la ville. Des compétences s'acquièrent tout au long du parcours du biffin : capacité à créer du réseau, mobiliser des ressources en situation, donner une seconde vie à l'objet par une économie du recyclage, maîtriser l'espace et s'intégrer dans l'écosystème du marché. Ces compétences peuvent contribuer à la formation de minorités actives de personnes qui, bien qu'engagées dans des rapports sociaux inégalitaires et minoritaires, prennent conscience de leurs capacités d'actrices. La biffe n'est pas une addition de problèmes appelant un traitement social individuel, mais une question sociétale nécessitant une prise en compte en tant que forme collective d'organisation. Les marchés biffins appartiennent à l'histoire de la ville et en gardent les traces mémorielles. Jusqu'au début du XX^e siècle, la récupération de la biffe était intégrée dans l'économie du recyclage de la ville. La mécanisation de la récupération, l'industrialisation du traitement des déchets, la politique hygiéniste ont progressivement exclu les récupérateurs-vendeurs qui sont alors devenus tributaires de l'aide sociale. Pourtant, les biffins ne sont pas uniquement des personnes « pauvres ». Ce sont surtout des travailleurs du recyclage, bien qu'on ne puisse définir cette modalité de vente selon des critères d'insertion professionnelle classique. Relevant d'un écosystème qui articule des questions de développement économique et d'action sociale, l'économie de la biffe est inséparable de la politique de la ville. C'est à ce titre qu'il serait utile de reconnaître et de soutenir les marchés biffins dans leur développement culturel et économique communautaire autonome, en reconnaissant le rôle innovant de leurs acteurs en tant que minorités actives.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

La région Île-de-France a commandité en 2011 deux études consacrées à la résurgence de récupérateurs-vendeurs dans l'espace public², sous la responsabilité institutionnelle du pôle Insertion de l'association Aurore et la responsabilité scientifique du Centre d'études et de recherches appliquées de Buc Ressources. Si la commande de départ portait sur les biffins, les études ont dépassé cette catégorisation initiale pour l'étendre à deux autres groupes de récupérateurs-vendeurs présents dans l'espace public : les vendeurs à la sauvette et les fripiers. Une observation cartographique s'est déroulée entre juillet et novembre 2011 dans l'ensemble du territoire de l'Île-de-France, ainsi qu'une vingtaine d'entretiens sociologiques dans Paris. La question des récupérateurs-vendeurs et des biffins n'ayant pas fait l'objet d'un traitement scientifique préalable significatif³, la première difficulté a donc été de proposer une catégorisation permettant de classer géographiquement des individus, c'est-à-dire dans des frontières territoriales, selon des critères directement observables sur les lieux de vente à un instant « T ». Par la suite, l'enquête sociologique s'est concentrée sur les biffins, à partir de récits de vie, en articulant l'observation des pratiques à celle de l'analyse des processus sociaux dans lesquels se trouvent les individus dont la biffe n'est que l'inscription la plus visible.

Bibliographie

Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), 2008, Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la Porte de Montmartre, Étude-action sur les Biffins. – Bedel J., 1985, Les Puces ont cent ans. Histoire des chiffonniers brocanteurs et autres chineurs du Moyen-Âge à nos jours, Cany, Presses de l'imprimerie Gabelle. – Bertolini G., 2000, Le marché des ordures : économie et gestion des déchets ménagers, L'Harmattan. – Corteel D. et Le Lay S., 2001, Les travailleurs des déchets, Errer. – Hassoun J.-P., 2005, « La place marchande en ville : quelques significations sociales », *Ethnologie française*, vol. 35, p. 5-16. – Lallement E., 2010, La ville marchande. Enquête à Barbès, Paris, Téraclaire. – Lhuillier D. et Cochin Y., 1999, Des déchets et des hommes, Desclée de Brouwer. – Sauvadet T. et Bacqué M.-H.,

2011, « Usages populaires de l'espace », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, Errer. – Sciardet H., 2003, *Les marchands de l'aube : ethnographie et théorie du commerce aux Puces de Saint-Ouen*, Économisa. – Silguy C. de, 2009, *Histoire des hommes et de leurs ordures : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Cherche Midi, coll. « Documents ».

Notes de base de page numériques:

1 Le « Carré des biffins » a été créé par la mairie de Paris et la mairie du 18^e arrondissement en octobre 2009. L'association Aurore gère cet espace de vente solidaire qui comprend cent places marquées au sol, organisé du samedi au lundi sous le pont de l'avenue de la Porte-Montmartre. Un travailleur social reçoit sur place les biffins pour des entretiens individuels et effectuer un diagnostic de leurs besoins.

2 Production d'une cartographie de localisation des points de vente des biffins sur le territoire francilien et d'une étude qualitative sur les biffins, *Cahier des clauses particulières*, Région île-de-France, Unité Société, Direction du développement social, de la santé et de la démocratie régionale, 2011.

3 Citons principalement Corteel D. et Le Lay S., 2011, *Les travailleurs des déchets*, Érès.